

Correspondance

Autor(en): **E.L.**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **2 (1914)**

Heft 17

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-249583>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

fait des progrès incroyables dans l'esprit du public. Elle nous a valu immédiatement, entre bien d'autres, l'adhésion chaleureuse d'une quarantaine de professeurs de nos universités.

* * *

On publie chez nous, en ce moment, une œuvre encyclopédique de grande envergure : « La femme, les questions féminines et le mouvement féministe », à laquelle collaborent 80 de nos meilleurs écrivains¹ qui tous se sont inspirés de ces idées-là.

* * *

Entre nous soit dit : savez-vous quel est notre plus grand ennemi, en Hollande comme ailleurs ? C'est cette innombrable légion de femmes qui ne s'intéresse pas encore à ce qui se passe. Mais leurs yeux ne tarderont pas à s'ouvrir, si notre avant-garde s'y prend avec zèle et tact. Ici les signes précurseurs se multiplient : nous vaincrons sans combat, comme il sied à la femme.

P. de H.

CORRESPONDANCE

Le Droit au Travail de la Femme.

Chère Mademoiselle,

Permettez-moi d'ajouter quelques mots à votre compte-rendu de la séance qui a eu lieu, fin janvier, sous les auspices de l'Union des Femmes, pour étudier ce sujet palpitant, et de mettre en lumière l'un des points les plus importants qui ont été discutés ce soir-là. En effet, si le droit au travail de la femme ne saurait être contesté en présence des données de l'histoire économique, il soulève un problème angoissant que M. Rappard a exposé avec beaucoup de clarté et auquel il est temps de donner l'attention qu'il mérite ; je veux parler, non pas de la concurrence entre l'homme et la femme, mais de celle que la femme aisée fait à la femme pauvre.

Elles sont nombreuses parmi nous, les femmes qui, pour employer leurs talents, pour arrondir leur argent de poche, ou pour occuper leurs loisirs, se sont mises, les unes à donner des leçons, les autres à faire des ouvrages à l'aiguille, au fuseau ou au crochet, — et certes je ne les en blâme pas, — mais, comme le prix de ce travail n'est pour elles qu'un salaire d'appoint, et non pas la ressource d'où dépend leur pain quotidien, elles se contentent le plus souvent d'un gain dérisoire. Il y en a qui se feraient même scrupule de se montrer exigeantes ; elles ignorent les répercussions économiques de la concurrence redoutable qu'elles font par là même aux travailleuses professionnelles. Elles ne se doutent pas qu'en acceptant de l'ouvrage à vil prix, elles font aussitôt baisser les prix pour toutes les ouvrières du même métier ; elles ne savent pas combien de femmes se voient refuser de l'ouvrage, parce qu'elles ne peuvent consentir à réduire un salaire qui suffisait déjà tout juste à les préserver de la faim.

Il est temps que les femmes aisées se rendent compte des conséquences sociales de leurs actes, qu'elles renonceraient à cette concurrence déloyale et se solidarisent avec les ouvrières dont elles partagent la profession. Qu'elles s'informent à bonne source des tarifs normaux (en attendant le jour où la loi fixera le minimum de salaire), et il est à croire qu'une fois averties et documentées, elles n'accepteront plus d'ouvrage à des prix inférieurs à ces tarifs.

Agréé, etc.

E. L.

On peut faire beaucoup de bien et dire beaucoup de choses à la condition de ne pas heurter l'oreille par des sons inaccoutumés.

George TYRRELL.

¹ Qui nous donnera les terminaisons féminines pour une foule de mots, comme peintre, avocat, etc. ? Qu'on y mette un peu de bonne volonté... Bien d'autres néologismes ont fini par gagner l'approbation générale. En féministe bien convaincue, on se sent agacée de ne pas trouver sous sa plume, en français, les mots appropriés aux situations nouvelles.

A travers les Sociétés

Sous cette rubrique, nous réservons toujours une place dans nos colonnes aux informations que les Sociétés féminines ou d'intérêt féminin de la Suisse romande désirent communiquer à nos lecteurs : annonces de conférences d'intérêt général, brefs comptes-rendus de séances, programmes d'activité, etc. Les textes destinés à cette rubrique doivent parvenir à la rédaction du Mouvement Féministe avant le 1^{er} de chaque mois, dernier délai.

Nous prions instamment nos correspondantes de bien vouloir nous envoyer leurs communications prêtes à être remises à l'imprimeur, c'est-à-dire déjà rédigées, sans abréviations dans le texte, écrites d'un seul côté de la page, et d'une longueur n'excédant pas quinze lignes.

Genève. — Association pour le Suffrage féminin. — Mois très chargé, très riche d'activité pour nous. Les prud'femmes d'abord, et tout ce qu'elles entraînent avec elles, en fait de séances de la Commission spéciale, de démarches auprès des députés, de correspondances diverses. — Puis, le 20 février, sous les auspices du Département de l'Instruction publique, la conférence si attrayante et si habilement présentée de M. Léon Brunschvicg, sur le *Féminisme de Stuart Mill*, qui, non seulement, a amené à réfléchir beaucoup d'intellectuels, nous a valu de très sympathiques articles de presse, mais a encore fait entendre dans un milieu en quelque sorte officiel un son de cloche nouveau pour les auditeurs de l'Aula de l'Université. Une très jolie réception offerte par notre Association, dans les salles de la Taconnerie, a suivi, et nous a procuré, grâce à M. Brunschvicg, l'adhésion de plusieurs professeurs, journalistes, pasteurs, etc. — Signalons encore d'autres conférences de propagande dans des milieux divers. Le 15 février, M^{lle} Gourd a parlé dans le village de Jussy sur ce sujet : *Les femmes doivent-elles voter ?* Nombreuse assistance, beaucoup d'hommes ; plusieurs adhésions ; tout cela grâce au travail préparatoire admirablement accompli par plusieurs fervents suffragistes de la région, et au fait que M. Micheli, maire de Jussy, qui avait bien voulu accepter de présider la séance, s'est déclaré suffragiste dans plusieurs domaines. — Le 26 février, un thé offert aux professeurs féminins et aux maîtresses de classe de l'Ecole secondaire des jeunes filles, et après lequel M^{lle} Gourd a exposé *les Résultats du Suffrage féminin dans différents pays*, nous a aussi amené des adhésions ; et le 6 mars, M^{lle} Gourd a traité un sujet à peu près analogue : *Le Suffrage féminin : un moyen et non un but*, lors d'une réunion de la Société des Dames de la Croix-Rouge. — Le dernier thé suffragiste de la saison a été consacré à la discussion d'un sujet extrêmement intéressant : *l'éligibilité des femmes aux fonctions ecclésiastiques et pastorales*. Grâce à la chaleur communicative et aux ferventes convictions féministes de M. le prof. Fulliquet, qui a présenté un rapport introductif, discuté entre autres par M. le pasteur Kraft, M^{mes} Chaponnière, Meyer, Champury, etc., cette séance, à laquelle assistaient plus de cent personnes, a été un véritable succès. Plusieurs pasteurs, empêchés d'y participer, avaient donné leur avis par lettres. — Enfin, le 3 mars, s'est clôturé le cours d'instruction civique de M. Georges Werner, dont toutes nos féministes ont grandement profité. E. Gd.

Lausanne. — Association vaudoise pour le Suffrage féminin. — Fort jolie réunion suffragiste, mercredi 4 février, chez Nyffenegger, comptant plus de 80 membres. Après un charmant rapport sur l'Espéranto, de M^{lle} Schenk, professeur, une discussion fort intéressante a suivi sur la proposition du Comité Central de l'Association nationale suisse de demander à tous les partis politiques de mettre le suffrage féminin dans leur programme. L'assemblée a voté en principe cette démarche après un échange d'idées très mouvementé.

La présidente a rappelé que sous peu l'on pourrait se procurer auprès de la trésorière des insignes-boutons, au prix de 85 cent., et des brochures au prix de 1 fr. 75. Les personnes qui en désirent sont priées de s'inscrire le plus tôt possible. En outre, dans deux mois paraîtra en brochure la conférence si intéressante de M. Benjamin Vallotton. A. G.-V.

Vevey. — Union des Femmes. — Nous avons eu notre assemblée annuelle, le mardi 10 février, à l'Hôtel des Familles. Un thé animé nous réunissait avant la séance et amenait parmi nous un air de cordialité agréable. La séance s'est déroulée dans l'ordre prévu, et les rapports furent lus et discutés. Les membres, comme le Comité, ont pu se rendre compte du champ étendu de notre activité, qui va s'élargissant chaque année.